



BULLETIN MUNICIPAL

JOURNAL DE DRAP

Jdd n°53 - Juillet/Août 2021

Le 11 septembre,
découvrez la richesse
du tissu associatif !

Forum des associations

CULTURE . SPORT . LOISIRS

PLUS DE 30 ASSOCIATIONS À VOTRE ÉCOUTE...

Joyeux anniversaire Madame Trona !

Derrière les grands hommes se cache toujours une femme. L'adage se vérifie avec Charly Trona.

Il était un grand homme : gymnaste hors pair, il a parcouru le monde, rencontré de nombreuses personnalités. Athlète de cœur, il a posé ses valises dans la région, a fondé la section Gymnastique de La Trinité Sport avec Robert Nardelli, le Président de l'association. Dans ces voyages, dans ses choix, Charly Trona a toujours reçu le



soutien indéfectible de sa femme. Contrainte à vivre sans lui, malgré la tristesse et l'absence, elle n'a rien perdu de sa force, de son courage et de sa volonté de vivre.



Le 4 juillet, elle a célébré ses 90 ans, entourée de sa famille, dans la joie et la bonne humeur. Une fête qui présage d'autres moments de bonheur...

Chérine Mahdi, l'héroïne de La Condamine

Robert Nardelli a remis la Médaille de la Ville à Chérine Mahdi.

Cette drapoise de 20 ans, employée au Centre de loisirs de l'OMJCL a sauvé la vie d'un jeune homme qui se noyait, moins de 10 jours après avoir obtenu son diplôme de Sauveteur Baignade en Centre de loisirs. Elle a eu le courage d'aller le chercher au fond de l'eau, la force de le hisser sur un rocher et la présence d'esprit de le mettre en position latérale de sécurité.

« Les pompiers m'ont dit que si je ne l'avais pas mis en PLS, la victime n'aurait pas survécu. Quant à moi, j'ai trouvé la formation



difficile et fatigante mais je ne regrette pas de l'avoir suivie. Si je n'avais pas eu le diplôme, j'aurais plongé quand même, mais je n'aurais pas réagi pareil. J'aurais été stressée et je n'aurais pas prodigué les gestes de premiers secours. Je les avais vu au cours

de ma scolarité mais cela n'aurait pas suffi. Cette formation me servira toute ma vie et je remercie l'OMJCL qui me l'a proposée et l'a financée entièrement avec la Ville de Drap, son principal partenaire. Sans elles, je n'aurais jamais pu obtenir ce diplôme » a-t-elle dit.



L'EDITO DU MAIRE

Chères Drapoises, chers Drapoises
Habituellement, la période estivale est synonyme de légèreté, de repos, de vacances. Or la situation sanitaire en fait une période troublée. L'accalmie dans l'épidémie nous a permis de retrouver le chemin des spectacles et des retrouvailles entre amis ou en famille, en extérieur. Mais nous avons vite déchanté. Après quelques semaines de légèreté retrouvée, à l'image de l'organisation de l'événement « Un été à Drap » et des Soirées Estivales du Conseil départemental, j'ai été contraint de prendre la décision d'annuler certaines manifestations, faute de pouvoir assurer votre sécurité sanitaire. La Covid-19 s'est de nouveau propagée de manière incontrôlée, les protocoles mis en place par le gouvernement se sont durcis. Ils sont certes légitimes, mais très contraignants, très fastidieux et coûteux à mettre en place pour une commune comme la nôtre et pour nos prestataires. Quoi qu'il m'en coûte, j'ai préféré vous protéger, prendre le risque de faire des mécontents plutôt que de vous mettre en danger. Il est de mon devoir de préserver votre santé, dans la mesure des pouvoirs qui me sont conférés. Le Conseil municipal a décidé de demander l'entrée dans la Métropole Nice Côte d'Azur. Là aussi, vous annoncer cette décision me coûte. J'ai renié ma parole. Je suis quelqu'un pour qui la parole est importante, et je peux comprendre que certains soient déçus que je revienne sur ma promesse. Cependant je suis convaincu que cette décision est nécessaire. Là encore, je préfère prendre le risque d'être critiqué, plutôt que de laisser tirer Drap vers le bas. Notre décision, quoique rapide, est réfléchie, motivée par une analyse sérieuse d'un cabinet renommé. Mais dès le 1^{er} janvier 2022, date de l'entrée de Drap dans la Métropole, vous en verrez déjà des bénéfices. Nous vous l'expliquons dans ce JDD et je vous en souhaite bonne lecture !

Robert NARDELLI

Drap, étape de "La Route du Pan Bagnat 2021"

Steeve Demana, sportif hors pair et 3^{ème} de l'émission de télé-réalité Koh-Lanta en 2019 et sa compagne Virginie Schneider, ont imaginé « La Route du Pan Bagnat 2021 ». Soutenus par France Bleu Azur et la Ville de Nice, ils font le tour du 06 avec « La Pitchounett », leur restaurant itinérant. Leur but : promouvoir le pan bagnat et venir en aide aux sinistrés de la Tempête Alex. Le 31 juillet, Anthony Borré, Premier Adjoint au Maire de Nice, parrain de cette action



caritative, son épouse Véronique, conseillère régionale, Fatima Khaldi et Jean-Jacques Carlin, conseillers départementaux, Robert Nardelli et son Conseil municipal, les maires des alentours, les athlètes du Championnat de France de Bras de fer sportif, se sont régalés



avec les pan bagnat inimitables du couple sur le Parvis de l'Espace Jean Ferrat.



SOMMAIRE

La Ville de Drap prépare son entrée dans la Métropole
« Dossier »
p.8-11

Une cabine de téléconsultations médicale à La Condamine
« Tissu économique »
p.13

Le champion de France de Bras de fer sportif est Drapoise
« Le coin des associations »
p.17

Appel du 18 juin : les écoliers associés à la commémoration



À l'occasion de la Journée nationale commémorative de l'Appel historique du Général De Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre

l'ennemi, les écoliers ont reçu la visite de Romain Bianchi, Premier Adjoint, Sophie Esposito, Adjointe au Maire déléguée à l'Éducation et de Jean Quencez, ancien militaire

désormais conseiller municipal afin de leur expliquer le contexte historique de cet appel à travers un film éducatif.



Le footballeur Marama Vahiura invité d'honneur de l'école Romain Knecht

Pour le lancement de l'Euro 2021 de football, le Service Restauration scolaire a préparé un repas « foot » et la Municipalité a invité Marama Vahirua, dans le cadre d'un

partenariat avec l'OGC Nice. L'ex-footballeur passé par Lorient, Nantes et surtout Nice désormais entraîneur des U17 Nationaux du club rouge et noir s'est gentiment prêté au jeu

des photos et des autographes. Belle rencontre ! Merci au Président de l'OGC Nice et à sa Directrice de la Communication, la Drapoise Virginie Rossetti.

Les écoliers ont fêté la fin d'année...

Pour les écoliers, la fin d'année est souvent placée sous le signe de la détente et de la fête...

Sophie Esposito, Adjointe déléguée à l'éducation et Romain Bianchi, Premier Adjoint ont remis les traditionnels cadeaux de fin d'année.



Les élèves de CM2 ont reçu des calculatrices et ceux de grande section de maternelle des ardoises. De quoi envisager sereinement le changement de cycle !



Les élèves de l'école élémentaire Pierre Cauvin se sont initiés au slam en classe. Ils ont déclamé leurs vers et chanté dans la cour, en présence de leurs parents et de leurs proches. Quel courage !

Tous mouillés et décontractés !

La chaleur de la fin d'année a donné des idées aux professeurs et aux animateurs de l'OMJCL qui ont organisé des batailles d'eau dans la cour ! Quant aux employés du Service Restauration Scolaire,

ils ont préparé un repas froid avec des pan bagnat pour permettre aux enfants de déjeuner dehors! Les enfants s'en sont donnés à coeur joie !



Fête patronale, traditions respectées !

24/06



Cette année encore, les animations de la fête patronale ont été limitées à cause de l'épidémie de Covid-19. Néanmoins, les traditions ont été respectées et les animations ont été nombreuses.

La musique était au rendez-vous: le groupe Azur Street Band a égayé les rues du village et la fanfare des pompiers de Nice. L'Association d'histoire vivante et d'archéologie expérimentale",

venue avec ses soldats et ses infirmières a rendu la cérémonie d'hommage aux Drapois morts pour la France plus vivante et l'émotion plus intense. Les Drapois ont sauté le feu de la

Saint Jean. Le Père Hein, pour sa première année dans la paroisse a lui aussi fait preuve de courage en leur montrant l'exemple le 24 juin. Il a célébré la Messe dans l'église Saint Jean-Baptiste le 26 juin.



24/06, cérémonie du feu



26/06



Les enfants ont profité d'un après-midi récréatif avec des animations gratuites à La Condamine !

Bienvenue aux nouveaux résidents !

La Municipalité a l'habitude de réserver aux nouveaux résidents une matinée de rencontre fin janvier. En raison de la crise sanitaire, elle a été décalée. Robert Nardelli et son équipe les ont reçus le 10 juillet. Au programme, mot de bienvenue, film de présentation de la commune, échanges avec les élus. Si vous venez de vous installer sur la commune et avez manqué le rendez-vous, n'hésitez pas à vous rapprocher des services municipaux par téléphone ou mél respectivement au **04 97 00 06 30 - accueil@ville-drap.fr** ou **04 93 91 69 90 et mairie.annexe@ville-drap.fr**



En route vers la Métropole Nice Côte d'Azur

En principe, chaque commune doit appartenir à un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre en vertu de la Loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010, sur la réforme des collectivités territoriales.

Jusqu'à présent, Drap fait partie de la Communauté de Communes du Pays des Paillons depuis sa création, en 2003. Le 15 juillet, le Conseil municipal a décidé de s'en retirer et d'adhérer à la Métropole Nice Côte d'Azur ainsi qu'au SIVOM Val de Banquière.

La Métropole Nice Côte d'Azur, c'est quoi ?

La Métropole est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), créé par la Loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010, sur la réforme des collectivités territoriales. La Métropole constitue un territoire d'un seul tenant et sans enclave et doit comporter plus de 500.000 habitants.

- La Métropole Nice Côte d'Azur compte à ce jour 49 communes pour 550.000 habitants
- 1.400 km², 62 000 étudiants, 71 000 entreprises et génère 220.000 emplois.

Compétences obligatoires :

MNCA est obligatoirement compétente dans les domaines suivants, c'est-à-dire qu'elle a obligatoirement en charge leur gestion :

- Développement et aménagement économique, social et culturel, Promotion économique du territoire à l'international
- Aménagement de l'espace métropolitain
- Création, aménagement et entretien de voirie
- Politique locale de l'habitat
- Politique de la ville
- Gestion des services d'intérêt collectif : eau et assainissement, cimetières et sites cinéraires déclarés métropolitain,
- Protection et mise en valeur de

l'environnement et politique du cadre de vie

L'arrêté préfectoral de novembre 2018 concernant les statuts de cette EPCI est disponible sur le site internet de la Métropole Nice Côte d'Azur.

Principes de fonctionnement :

Le **Conseil de la Métropole** est présidé par un **Président**. Il est composé à ce jour de 131 conseillers métropolitains.

Existent également **20 vice-présidents pouvant recevoir des délégations**.

La charte de la Métropole, qui fixe ses grands équilibres de fonctionnement, adoptée en Conseil Métropolitain le 9 janvier, met en place un **Conseil des Maires**.

Le **Conseil des Maires** est l'instance de décision, pour les orientations stratégiques et les

grandes décisions, sans préjudice des prérogatives du conseil et du bureau métropolitain.

Tous les projets importants y sont systématiquement débattus avant d'être présentés aux instances délibérantes.

Le Conseil des Maires permet également au Président de la Métropole de recueillir les avis des Maires des communes membres sur les affaires métropolitaines. Le Conseil des Maires se réunit soit avant chaque séance du bureau de la Métropole, soit toutes les 6 semaines environ. En outre, le Président peut réunir le Conseil des Maires chaque fois qu'il le juge utile ou à la demande d'au moins 25 % des membres du Conseil des Maires. Aucun projet n'est imposé aux Maires. Le Maire a le droit de veto sur sa commune.



Pourquoi rejoindre la Métropole Nice Côte d'Azur ?

Robert Nardelli ne s'en cache pas, il « renie » sa parole. « Je suis un homme de parole. Revenir dessus me coûte énormément » avoue t-il.

Explications de Robert Nardelli

« Je ne peux pas priver les Drapois, à charge fiscale égale, de meilleurs et plus nombreux services par fierté. J'ai toujours travaillé dans l'intérêt des Drapois et, dans l'intérêt des Drapois, il est nécessaire de rejoindre la Métropole.

Cette décision, est très réfléchie. Depuis quelques années, la gestion de la CCPP ne nous satisfait pas car les Drapois n'y trouvent pas leur compte concernant les finances, la Petite Enfance, le ramassage des déchets, etc... Nous avons aussi été contraints de récupérer

la compétence du ramassage des encombrants.

En mars 2021, au sein de la CCPP, on a suggéré que "ceux qui n'étaient pas d'accord avec la gestion actuelle pouvaient aller voir ailleurs si l'herbe était plus verte".

C'est ce que j'ai fait, avec mon équipe municipale. En mai 2021, nous avons commandé une étude d'impact pour étudier les conséquences d'une éventuelle adhésion à la Métropole pour les administrés en termes de fiscalité, de services rendus, de dépenses concernant le prix de l'eau.

Nous avons aussi voulu savoir

ce qu'il en était concernant les services municipaux et plus particulièrement les agents.

Nous n'avons rien à cacher : le document est consultable en mairie et sur le site internet de la Ville, www.ville-drap.fr.

Je tiens à préciser que les difficultés d'ordre personnel que je rencontre avec certains de mes homologues de la CCPP ne sont pas à l'origine de notre décision de retirer Drap de la CCPP.

Cette décision est motivée par les conclusions de l'étude d'impact.»

Situation bloquée à la CCPP

A la CCPP, les intérêts des Drapois sont menacés.

Voici les secteurs concernés :

• Gestion des déchets :

Suite à de nombreux dysfonctionnements, la commune de Drap récupère le ramassage des encombrants en octobre 2020, géré par la

CCPP depuis sa création

• Petite enfance :

Nombreux dysfonctionnements également, notamment dans le processus de décision dans les commissions : convocation de commission sans le quorum, budget décidé sans réunion de la commission, décisions prises sans tenir compte de l'avis

de la commission, refus d'honorer les demandes de documents,..

• Finances :

-le budget 2021 ne correspond pas au projet du DOB présenté aux élus,
-aucune possibilité d'emprunt depuis mars 2021
-rapport de la DDFIP "caché"

Un transfert de compétences effectué équitablement et en douceur

Quoi?

Seront ainsi transférés :

• **La compétence voirie et 11 agents**

La gestion des espaces verts reste dans le giron communal.

• **La compétence Eau et assainissement, avec les réseaux et les installations.**

La station d'épuration appartient au Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Eaux Usées (SICTEU). La Métropole y sera représentée par Robert Nardelli.

• **La compétence «Aménagement de l'espace métropolitain» = PLU**

Le Plan Local d'Urbanisme de Drap est en cours de révision. Elle ira à son terme. Le PLU Métropolitain est également en cours de révision. Quand elle sera effective, le PLU de Drap tel que révisé sera intégré au PLU Métropolitain. Ses dispositions continueront à s'appliquer dans la commune.

La gestion de la Petite Enfance confiée au SIVOM Val de Banquière

La CCPP avait la compétence Petite Enfance et gérait la crèche de Drap. Il n'en sera plus ainsi : MNCA n'ayant pas la compétence pour prendre sa suite, la commune a demandé lors du Conseil municipal à adhérer au Syndicat Intercommunal à Vocation Multiples (SIVOM) Val de Banquière, compétent dans le domaine. Il réunit 12 communes. Le personnel, le bâtiment seront transférés au SIVOM Val de Banquière.

Comment?

Le transfert comprend les compétences obligatoires avec le personnel, les installations et les emprunts. Il doit se réaliser selon le principe de neutralité : au niveau comptable, Drap ne perdra rien.

Entre 6 et 9 mois seront nécessaires pour faire les comptes et ainsi définir l'attribution de compensations. Chaque projet à venir sera débattu en amont du Conseil métropolitain. Si Monsieur le Maire s'y oppose la délibération y afférant n'est pas présentée au Conseil métropolitain.

De meilleurs services pour les Drapois

Dans le transfert de ses compétences, services, installations et personnels, la commune sera gagnante. Il en est de même pour les Drapois : ils bénéficieront de plus de services, à charge fiscale égale.

D'ici la fin d'année, chaque Drapois recevra un livret d'information détaillé sur les compétences MNCA et le SIVOM Val de Banquière qui les concernent.

• Concernant les transports :

Dès le 2 janvier 2022 et l'adhésion à MNCA, les transports en commun seront effectifs sur l'ensemble du territoire de la commune. Collines La Condamine, village, la desserte sera journalière. Les tracés sont en cours d'élaboration.

Quand?

• **15 juillet 2021 :**

le Conseil municipal demande à adhérer à MNCA

• **29 juillet 2021 :**

Conseil métropolitain avec délibération sur la demande d'adhésion de Drap et de Châteauneuf Villevieille

• **Courant septembre 2021 :** réunion de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale sous l'autorité du préfet émission de l'avis (périmètre, projet).

• **1^{er} janvier 2022 : intégration à MNCA**

Le transfert des compétences et des services devrait être effectif au 1^{er} janvier 2022. Pour autant, tout ne sera pas régler le 1^{er} janvier 2022.



• Concernant l'eau et l'assainissement

La Régie communale de l'eau est transférée à la Régie Eau d'Azur, structure publique en charge de la gestion de l'eau sur le territoire métropolitain. A ce titre, nous allons pouvoir bénéficier des tarifs groupés de l'eau et de l'assainissement intercommunaux métropolitains. Le tableau ci-dessous est une simulation mettant en évidence l'impact financier pour les ménages drapois.

Le tarif de l'eau et certaines taxes sont moins élevés. Tout comme la taxe d'assainissement qui va passer de 1.91€ par m³ d'eau consommés à 1.66 €.

Le Maire et l'adjoint délégué restent maîtres des réalisations à effectuer sur le territoire drapois.

Simulation tarif de l'eau et de l'assainissement

(Exemple de tarifs Hors TVA pour une consommation moyenne annuelle en m³)

	DRAP					MNCA			
	Abonnement	Consommation	TARIF	TOTAL	TAXES + Abonnement HORS TVA	Abonnement	TARIF	TOTAL	TAXES + Abonnement HORS TVA
Eau (foyers non raccordés au tout à l'égout)	63,71€	60 m ³	1,20€ /m ³	72€	90,11 €	53,88 €	0,8729€ /m ³	52,37€	74,88 €
	63,71 €	150m ³	1,20€ /m ³	180€	129,71 €	53,88 €	De 0 à 60 m ³ 0,8729€ /m ³ x 60m ³ De 61 à 120 m ³ 1,1223 /m ³ x 60m ³ Au-delà de 120 m ³ 1,3290 /m ³ x 30m ³ TOTAL POUR 150M ³	52,37€ 67,34€ 39,87€ 159,58€	86,38 €
Eau + assainissement (foyers raccordés au tout à l'égout)	83,71 €	60 m ³	1,20€ /m ³ (eau) + 1,91€ /m ³ (assainissement) Total = 3,11€/m ³	72€ (eau) + 114,60€ (assainissement) Total = 186,6€/m ³	119,11 €	53,88 €	0,8729€ /m ³ (eau) + 1,66€ (assainissement) Total = 2,5329€/m ³	52,37€ (eau) + 99,60€ (assainissement) Total = 151,97€/m ³	83,88 €
	83,71 €	150m ³	1,20€ /m ³ (eau) + 1,91€ /m ³ (assainissement) Total = 3,11€/m ³	180€ (eau) + 286,50€ (assainissement) Total = 466,5€/m ³	172,21 €	53,88 €	Eau De 0 à 60 m ³ 0,8729€ /m ³ x 60m ³ De 61 à 120 m ³ 1,1223 /m ³ x 59m ³ Au-delà de 120 m ³ 1,3290 /m ³ x 30m ³ Assainissement 1,66€ /m ³ x 150m ³ TOTAL POUR 150M ³	52,37€ 67,34€ 39,87€ TOTAL EAU 159,58€ TOTAL ASSAINISSEMENT 249€ 408,58€	108,88 €

• Concernant la fiscalité

L'étude d'impact met en évidence une fiscalité plus élevée à la CCPP en comparaison à celle de MNCA.

Les feuilles d'imposition mettent en évidence les différents taux d'imposition des structures publiques (département, intercommunalité, commune, région, Etat,

etc...)

La différence parfois importante de la fiscalité d'une commune à l'autre est due à l'impact des taux d'imposition communaux qui varient sensiblement et qui sont votés en conseil municipal chaque année en fonction de la situation financière individuelle de chaque commune.

Comparatif des taux du foncier bâti

ANNEE ?	DRAP DANS CCPP	DRAP DANS METROPOLE	DRAP DANS METROPOLE + SIVOM
Taux communal	14,490%	14,490%	14,490%
SYNDICAT DE COMMUNES		HYPOTHESE	4,800% HYPOTHESE SIVOM
INTERCOMMUNALITE	1,800%	6,400%	6,400%
DEPARTEMENT	10,620%	10,620%	10,620%
TAXES SPECIALES	0,205%	0,205%	0,205%
TAXES ORDURES MENAGERES	17,900%	8,460%	8,460%
TAXE GENAPI	0,295%	0,000%	0,000%
TOTAUX	45,850%	40,175%	44,175%
ECART TAUX		-5,875%	-1,675%

Hommages et félicitations lors de la fête nationale

Le Maire de Drap a rappelé le souvenir de ceux qui sont morts pour la France. Il a félicité et récompensé certains Drapois.

« Notre calendrier comporte des fêtes religieuses, des fêtes historiques, mais il n'existe qu'une seule fête nationale, qu'une seule fête qui réunisse tous les Français: le 14 juillet ! » a affirmé Robert Nardelli, Maire de Drap, lors de la célébration de la fête nationale au Monument aux morts.

Il a rappelé les dates clés : le 14 juillet 1789, lorsque des milliers de Parisiens se révoltèrent face à l'absolutisme royal, qui marque « le commencement d'une très longue conquête, celle de la démocratie et de la République par le peuple français ». Puis le 14 juillet 1790, les Parisiens se sont réunis sur le Champ-de-Mars pour marquer leur volonté de concorde nationale. Au milieu d'une foule importante et des députés des 83 départements, le roi a prêté serment à la nation et à la loi.



En fêtant le 14 juillet, nous réaffirmons notre attachement à cet héritage et aux valeurs républicaines de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité qu'il promet. Nous avons tous, élus comme citoyens, un devoir de vigilance et de responsabilité pour défendre ce pacte républicain fait de valeurs et de lois, et promouvoir ce qui nous unit plus que ce qui nous divise. Ne tombons pas dans



le défaitisme et le pessimisme, mais sachons nous mobiliser pour défendre notre France, celle que nous chérissons .»

Dans notre région, le 14 juillet, c'est aussi l'attentat de Nice qui a fait 86 morts et des centaines de blessés. Les Drapois leur ont rendu hommage au travers d'une minute de silence. Le Maire a ensuite convié la population à l'Espace Jean Ferrat.



Le Maire a remis la Médaille du travail à Cécilia Brandinelli et à Malika El Mabrouk.

Les Drapois lauréats de la mention Très Bien au baccalauréat ont reçu un bon cadeau d'une valeur de 50€. Félicitations à Chaima Chérif, Aliénor Fichant, Nicolas Jamet, Loane Marro et Marie Puggioni.



Chérine Mahdi a reçu la médaille d'honneur de la Ville pour le sauvetage d'un baigneur

Téléconsultation à la Pharmacie de La Condamine

Depuis le départ à la retraite du Docteur Bassino, il n'y a plus de médecin à La Condamine. La Municipalité cherche des solutions pour que les habitants aient accès aux soins.

« L'accès aux soins est primordial et nous nous efforçons de chercher un remplaçant. Nous payons le loyer du cabinet pour ne pas perdre le local. Si un médecin veut s'installer, il peut commencer immédiatement. » confie Robert Nardelli. « En attendant, nous avons sollicité le Département afin qu'il y installe ses médecins. J'ai reçu l'engagement du Président, il nous faut fournir des locaux.» révèle le Maire.

Dans le cadre de l'action de la Municipalité en faveur du développement économique, il a encouragé la pharmacienne



du quartier, Madame SENES, à installer au sein de son officine une borne de téléconsultation.

« J'ai accepté, car je ne veux pas que les habitants se sentent abandonnés. Avec cette borne, ils peuvent accéder aux conseils d'un médecin sans rendez-vous. Elle est à disposition des habitants aux horaires de la pharmacie, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30 mais également entre midi et deux et jusqu'à 20 heures. Avec cette borne et la vaccination, j'ai élargi les horaires de travail » explique t-elle.

Depuis juin, beaucoup de Drapois ont déjà tenté l'expérience. « Les gens sont contents, les médecins prescrivent l'essentiel, le tiers

payant est pris en charge, tout comme les bénéficiaires AME et CMU et le délai moyen d'attente est de neuf minutes. Les jeunes sont autonomes, les plus âgés un peu moins mais on est là pour les aider. »

Lutte active contre la Covid-19

Outre la vaccination pratiquée à la demande et la délivrance du pass sanitaire, la Pharmacie de Drap réalise désormais des tests antigéniques. Vous y trouverez également des auto-tests.

Contact : 27 Av Virgile Barel - 04 93 91 23 49

COVID-19

La Municipalité a proposé un nouveau test aux agents communaux

Toujours soucieuse de protéger ses agents contre la Covid-19, la Municipalité de Drap leur a proposé une nouvelle série de test. Le 4 août, les employés volontaires ont réalisé des autotests. Ils ont été guidés dans cet acte par leur collègue formée. Aucun test ne s'est révélé positif.



Renaissance de l'Espace Jean Ferrat

Avec les Soirées Estivales du Conseil Départemental...

Après les annulations de spectacles dues à la pandémie, le public de l'Espace Jean Ferrat a renoué avec la musique grâce aux concerts organisés en partenariat avec le Conseil Départemental. Les services municipaux ont accueilli des groupes aux sensibilités variées, un plaisir pour les mélomanes et les visiteurs !

01/07, Azur Big Band



01/07, Marjorie Martinez



23/07

The Paul Cox Blues Band



21/07, Moana Folks



Et le festival de théâtre amateur de la CCPP

Le 8 juillet, la Compagnie du Théâtre Entre Nous a fait rire les spectateurs avec la comédie "Addict... ces mangeuses de chocolat ?"



À NOTER

Vendredi 3 septembre, le Conseil Départemental vous propose un spectacle jazz avec AAS PARADISIO 10TET. Entrée libre - Pass sanitaire exigé à l'entrée. Renseignements : 04 97 00 06 30.

Centre Culturel des Gras : Réouverture le 6 septembre !

L'épidémie de Covid-19 a pesé sur le fonctionnement du Centre Culturel, ouvert depuis novembre 2019. Mais la Municipalité s'efforce de conserver la dynamique initiée avant la crise, avec de nouvelles disciplines enseignées.

Le Centre culturel est un lieu qui propose des cours de musique : guitare, basse, contrebasse, saxophone, batterie, violon, trompette mais aussi un enseignement aux arts visuels et de la scène : dessin, BD Manga et théâtre.

Expositions temporaires

C'est aussi un lieu qui accueille au sein d'une architecture originale des expositions temporaires d'artistes.

On y croise aussi des musiciens venus travailler en groupe dans les locaux de répétition équipés de

matériel neuf. Ils sont disponibles à la location.

Nouveaux cours ouverts

Des cours de magie et d'échecs seront ouverts pour la saison 2021-2022. Outre un stand au forum des associations le 11 septembre, le Centre culturel organisera le 18 septembre, la journée « Portes Ouvertes » (10h-16h). Elle sera l'occasion pour les visiteurs de rencontrer les professeurs.

Le Centre Culturel réouvre le 6 septembre, poussez ses portes !



Contact

04 93 81 71 67

centre.culturel@ville-drap.fr

A La Condamine, le Théâtre est roi !



Comme chaque année, le Festival de Commedia dell'arte de Nice s'est délocalisé à Drap. Le 30 juin, les élèves de l'Académie Internationale des Arts du Spectacle ont joué «Il campiello» de Carlo Goldoni.

Le 29 mai, c'est la Compagnie Bal



qui a joué «Le petit Chaperon voit rouge» au Mas dans le cadre du «Fonds de participation des habitants». Des dizaines d'enfants y ont assisté dans le respect des gestes barrières. L'OMJCL leur a ensuite offert un goûter. Mesdames Rousseau et Zarbout, à l'origine de

cette action, remercient la Ville de Drap, la CAF, l'école Pierre Cauvin et l'Etat qui ont financé le projet.

La compagnie Bal reviendra le 12 septembre pour jouer « Tombés du ciel » dans le cadre d'une action portée par l'Etat.

"Un été à Drap", une promesse de retrouvailles contrariée

Poussée par l'envie de réunir les Drapois et de recréer du lien social, la Municipalité de Drap a imaginé un nouveau rendez-vous hebdomadaire : « Un été à Drap ». Pendant trois vendredis consécutifs sur le parvis de l'Espace Jean Ferrat, les habitants ont bénéficié d'un moment convivial, musical et gourmand, pour tous les budgets. Un succès dès sa création... Cependant à cause de l'évolution sanitaire, la Municipalité s'est vue contrainte



d'annuler momentanément cette manifestation. Les protocoles sanitaires exigés sont en effet pour le moment trop compliqués

à mettre en place pour les entreprises privées chargées de l'organiser... Un peu de patience pour les retrouvailles...

Le « marché des saveurs italiennes », une passerelle de plus vers l'Italie



À Drap, l'Italie est plus qu'une invitée et les deux premières éditions du Marché des saveurs italiennes l'ont prouvé. Le 4 juillet et le 1er août, Place Clémenceau, la qualité des produits et des animations ont attiré de nombreux visiteurs. « L'histoire de notre commune, qui faisait partie de l'ancien Comté de Nice, est

fortement liée à celle de l'Italie. Avec la signature du jumelage avec Alessandria Della Rocca en 2015, nous avons renforcé ce lien. Une fois élu à la tête de la commune, mon équipe et moi-même avons tenu à renforcer ce lien » explique le Maire. « En 2021, nous avons voulu proposer une autre passerelle vers la culture

italienne. Ce marché permet d'animer le village, d'entretenir les liens sociaux entre les Drapois mais aussi de découvrir ou redécouvrir les caractéristiques de l'Italie. Le 5 septembre, vous apprécierez la gastronomie typique de Sicile et de Calabre, mais aussi l'artisanat traditionnel, la mode italienne dans une ambiance festive !



Belle perf' pour le Drapois Allan Barberis : il devient champion de France de Bras de fer sportif !

Le 31 juillet, l'association drapoise « Le Pacte des ferristes », dont il est membre, a quitté le Championnat de France de Bras de Fer Sportif avec les honneurs.

Co-organisatrice de l'événement à l'Espace Jean Ferrat, l'association drapoise a largement contribué à la réussite de cette compétition. Son Président, Patrick Piazzon, au micro toute la journée, ses bénévoles et ses athlètes ont décuplé leurs forces déjà bien au-dessus de la moyenne pour que l'Espace Jean Ferrat se montre digne des exploits des ferristes les plus forts

de France. De Tahiti à Nantes, en passant par Toulouse et Lyon, les délégations furent accueillies dans des conditions idéales, avec à leur disposition notamment une salle d'échauffement à l'étage.

« On aime notre sport, on se bat au quotidien pour qu'il se développe et pour le faire connaître du grand public. Notre récompense, c'est le sourire des athlètes qui étaient ravis et des spectateurs qui sont venus en nombre ! Nous sommes heureux ! » a confié Patrick Piazzon « Merci à la Fédération Française de Force et à Aymeric Pradines, le responsable national du Bras de fer sportif, de nous avoir fait confiance. Merci à tous nos partenaires et à la Municipalité de Drap pour son accueil ! »

Dans cette compétition relevée, auxquelles 40 délégations et des centaines d'athlètes ont pris part, les Drapois ont brillé. « Nos athlètes ont réalisé de très bonnes performances. Je suis très fier d'Allan mais aussi de chacun des membres du Pacte des ferristes. Avec la crise sanitaire, il n'a pas été facile de s'entraîner pourtant ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes et c'est le plus important.

Félicitations à tous ! » a réagi Patrick Piazzon.

En marge de la compétition, la Fédération Française de Force, avait invité les Hommes Forts. Plus de 360 kilos d'haltères, des pierres de 150 kilos, un marteau de 130 kilos ont été soulevés. Un camion de 20 tonnes a également été déplacé sur l'Esplanade Jean Ferrat à la seule force des bras... Les spectateurs sont repartis époustoufflés par tant de spectacle et d'exploits sportifs !

Les Drapois au sommet

Mélissa Isnard : Vice championne de France

Allan Barberis : champion de France -110kg et toutes catégories

Maxime Zauri : champion de France Espoir

Sylvain Ricort : Vice champion de France -80kg

André Castellain : médaille de Bronze -80kg

Pierre Isnard : Vice champion de France +100kg Vétérans

Oddo Roch : Champion de France -75kg





OMJCL : Forte fréquentation des centres de loisirs...

Aux Centres de loisirs, les animateurs ont accueilli jusqu'à 64 ados par jour, 90 en élémentaire et 70 en maternelle. Un succès qui récompense les efforts de l'association pour faire vivre aux 3-17 ans des vacances de rêve, à l'image de l'achat d'un tapis glissant de 24 mètres de long



installé au Mas de La Condamine. L'OMJCL a organisé des sorties à Waterworld, Aqualand, du kart, de la luge d'été, du canyoning, de l'accrobranche, des sorties à la plage, à la rivière, de l'optimisme, du poney à la ferme et des activités sportives et manuelles !

et mobilisation des jeunes à La Condamine !



Dans le cadre du dispositif Ville Vie Vacances financé par la CAF, l'Etat et la Ville de Drap, l'OMJCL a sollicité 6 jeunes de 17 ans habitants à La Condamine afin d'effectuer des travaux d'embellissement et de

nettoieement du quartier.

À l'issue de 5 semaines de mobilisation, une partie du permis de conduire leur sera financé. « Je remercie l'Etat et la CAF pour



leur soutien et en particulier Monsieur Nardelli et son équipe pour la confiance accordée à mes équipes» a déclaré Mourad Fatfouta, le directeur de l'OMJCL.

La Municipalité soutien la recherche pour la Sclérose en plaques

Luc Pace marche à travers la France pour collecter des fonds pour la recherche sur la Sclérose en plaques, en partenariat avec l'association Neuro Run. Arrivé à Drap le 2 août, il a été accueilli par

le Maire de Drap. Ce dernier l'a également reçu en Mairie le 5 août. Pour faire un don, rendez-vous sur le site : <https://www.9diagonales-arsep.com/soutenir>



Drap football brille sur la Côte d'Azur !



Les joueurs de football ont écumé les tournois cet été. Mention spéciale aux U8 de Seb et U9 d'Anthony qui ont gagné le tournoi de Cap d'Ail. Un parcours sans faute pour ces deux équipes qui méritent leur victoire.

Au tournoi de l'ES Contoise, la section féminine a réalisé un beau parcours, avec une demi-finale et un quart de finale. Félicitations à toutes les équipes qui portent haut les couleurs de Drap ! Les entraînements au Stade

Anderloni reprendront en septembre. Contactez le club pour plus de renseignements !

Contact :
06 63 21 81 67 – 06 51 90 66 60
Site : www.drapfootball.com
Mél : drap.football@gmail.com

Direction l'Espagne pour le Club des Aînés



Le Club des Aînés vous propose un séjour de 5 jours et 4 nuits dans le Nord-Est de l'Espagne, du 7 au 11 octobre 2021. Au programme, la visite des Volcans de Garrotxa, de Figeras, Peratallada, du parc naturel du Cap de Creus, grotte de Tamariu, La Jonquera.

Plus d'informations et inscriptions
06 07 53 57 22.

Travaux dans les écoles

Ecole Pierre Cauvin :
Installation d'une pompe à chaleur

Soucieuse de toujours améliorer les conditions d'apprentissage des enfants, la Municipalité a initié un grand chantier de rénovation complète de l'école Pierre Cauvin à La Condamine.. Les faux plafonds, les sanitaires, l'étanchéité du toit ont déjà été rénovés. Cet été l'installation d'une pompe à chaleur, investissement de 116 647 € a été effectué. L'école est désormais entièrement équipée d'une climatisation réversible.

Remplacement des huisseries,

Afin d'assurer une meilleure isolation du bâtiment, la Municipalité a décidé de changer les portes et fenêtres. Le chantier, d'un montant de 304 160 € qui

subit la pénurie de matière première, est en cours. Mais d'ores et déjà certains éléments ont pu être remplacés, notamment dans le réfectoire des primaires.

Ces travaux d'envergure sont subventionnés à 80% par l'État, dans le cadre du Plan de relance

Et travaux d'entretien et d'équipements

En 2017, la Municipalité a initié la modernisation des équipements scolaires. Ainsi à l'école Romain Knecht et l'école Pierre Cauvin ont été installés des TBI ou « Tableaux Blancs interactifs » dans toutes les salles de classe. L'école Pierre Cauvin en comptera deux supplémentaires à la rentrée.

Des travaux d'entretien ont aussi été réalisés dans les deux écoles...



La Traverse Jean Arnulf se dessine...

Les travaux de la parcelle achetée par la Ville pour créer une rue parallèle à la Traverse des écoles ont commencé...

Installation provisoire d'un mini giratoire Avenue De Gaulle

En concertation avec les services départementaux, un rond-point a été provisoirement aménagé au croisement de la Montée de la Gare et de l'Avenue De Gaulle, pour fluidifier la circulation et améliorer la sécurité routière.

Liste "Drap Avenir"

Chères Drapoises, chers Drapoï

Les augmentations successives de la fiscalité de la Communauté de Commune des Pays des Paillons, ainsi que le manque d'enthousiasme et d'investissements financiers nécessaire à la réalisation de projets d'avenir structurants sur notre commune, nous ont poussé à la réflexion.

C'est ainsi que notre Maire, l'ensemble de l'équipe majoritaire ainsi que 3 élus de l'opposition ont choisi d'offrir un avenir plus pérenne et serein à notre village en intégrant la Métropole Nice Côte d'Azur à compter de janvier 2022.

Mais rassurez-vous, notre Maire s'est assuré que sa voix compte autant que celle du Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, ce qui implique qu'aucune décision ne peut être prise sans l'accord des Drapoï et de son conseil municipal. La Majorité municipale à votre service pour l'avenir de notre commune.

Liste "Drap Ensemble"

Chères Drapoises, Chers Drapoï,

Le Maire de Drap a décidé seul d'intégrer la Métropole de Nice. Non seulement il ne tient pas ses promesses de campagne, mais il offre sur un plateau notre territoire et notre régie de l'eau. Il n'a pas pris cette décision dans l'intérêt des drapoï puisque celle-ci sera pour nous tous lourde de conséquences. Drap Ensemble a demandé un référendum que le Maire refuse car il sait très bien qu'il n'obtiendrait pas la majorité. Il nous paraît inconcevable de ne pas interroger la population mais à son habitude il fait comme il veut. Ce sont les drapoï qui devront assumer financièrement ce choix qui n'est que politique et qui risque fort de transformer Drap en une simple banlieue niçoise. Seuls les élus de Drap Ensemble ont voté contre cette délibération passée en période estivale. Aucun autre élu n'a voté contre ni ne s'est abstenu.

Site : www.drapensemble.fr . Facebook : Drap Ensemble

Conseiller municipal indépendant

Nous arrivons à un moment crucial, où il va falloir faire un choix, je veux parler ici de l'avenir de Drap au sein de la CCPP, comme nous le savons tous, la CCPP reste en grande difficulté financière et des dissidences d'autres communes vois le jour actuellement, sans parler de la gestion qui devient de plus en plus compliquée avec les guerres intestines qui ne cessent de compliquer les choses et surtout son avenir. Il nous faut donc choisir entre prendre la décision ou la subir, nous n'en sommes plus aujourd'hui à critiquer les choix passés, tant de gouvernances, que de gestion humaines et financières, mais bel et bien de son avenir à très court terme !

Après un état des lieux financier catastrophique, il s'avère que l'équilibre ne pourrait être retrouvé que dans plusieurs années, cela est la réalité, donc plus d'investissements, d'embauches, quid des travaux de maintenances sur les bâtiments existants et des employés (es) présents et certainement une obligation d'augmentations des impôts liés à la gestion de CCPP !

J'ai donc demandé à Mr le maire lors du dernier conseil municipal que nous élus nous penchions sur le sujet pour pouvoir dans les plus brefs délais donner notre position au Drapoï,

Il y aura je le sais de très vives réactions, mais j'espère que quelque soit la décision elle le sera pour un meilleur avenir pour notre village.

Ph. Janin

Elu indépendant Les Républicain.

Groupe "Pour les Drapoï"

Chère Drapoise, cher Drapoï,

La demande d'intégration à la Métropole Nice Côte d'Azur a été votée lors du dernier conseil municipal sans **consultation** préalable. Nous avons été les seules élues de l'opposition à débattre et obtenir plus **d'informations** et avons voté favorablement.

En effet, le rapport chiffré et documenté de 73 pages établi par le cabinet indépendant KPMG, démontre qu'il y aura une diminution des dépenses pour les Drapoï, une augmentation des fonds communautaires et un meilleur service public.

Les termes de l'accord sont à écrire. Nous veillerons à ce que Drap **conserve son identité** en développant ses atouts! Vous pouvez **compter sur nous!**

À ce titre, des rendez vous réguliers sont prévus avec la mairie.

Aussi, nous souhaitons que soient organisées des réunions de quartier, afin de répondre au mieux à vos attentes.

Vous pouvez nous contacter via notre e-mail pourlesdrapoï@gmail.com

Vos élues,

Maeva Thommeret & Véronique Miniscloux

Mémo...

MAIRIE DE DRAP

34-36, av. Jean Moulin
06340 Drap
04 97 00 06 30
mairie@ville-drap.fr

OUVERT DU LUNDI AU
VENDREDI

les lundis, mardis, mercredis,
jeudis & vendredis
de 8H30 à 12H00
& de 13H30 à 17H00

SERVICE URBANISME
Tél : 04 93 00 06 30
Mail : urba2@ville-drap.fr

SERVICE C.C.A.S.
Tél : 04 89 24 18 54
Mail : ccas@ville-drap.fr

MAIRIE ANNEXE DE DRAP

28, av. Virgile Barel,
La Condamine - 06340 Drap
04 93 91 69 90

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
de 8h30 à 12h00
Et un samedi sur deux, de
9h00 à 12h00

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverture le

- mardi :

8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

- mercredi-vendredi :

8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

- samedi de 9 h à 12 h.

PERMANENCE D'ELUS

Un samedi sur deux, en alternance
au village et à La Condamine
sur rendez-vous
04 97 00 06 30
mairie@ville-drap.fr

NUMEROS D'URGENCES

Astreinte Mairie
06 75 66 92 49
Eau, assainissement
06 15 50 43 60
Voirie Mairie
06 11 61 57 86
Astreinte élus
06 13 20 57 14
Gendarmerie
04 93 54 95 44
Pharmacie 24h/24
(Contes) 04 93 79 00 04
Pompiers 18
SAMU 15
Appel d'urgence 112



La fibre pour toute la commune fin 2022

Le 15 juillet, le SICTIAM, en charge du développement de la fibre pour le Conseil départemental, est venu à la rencontre des Drapois afin de répondre à leurs questions. La plus fréquente fut le délai de raccordement. Le SICTIAM a assuré que l'ensemble du territoire de la commune serait couvert fin 2022. Certains quartiers sont déjà éligibles. Pour les connaître, connectez-vous sur le site internet www.la-fibre-06.fr et inscrivez-vous, le SICTIAM vous enverra un message pour vous le confirmer ou vous préviendra dès que votre domicile sera éligible.

Voyagez avec le CCAS

Le séjour prévu initialement par le CCAS au club Miléade de la Ferté-Imbault en octobre est annulé pour des raisons sanitaires. L'institution vous propose un autre séjour à Alleyras (5 jours 4 nuits) du 27 septembre au 1^{er} octobre.

Tél. **04 89 24 18 54**.

La Brigade verte opérationnelle !



Pour une meilleure efficacité, la Municipalité a décidé de confier il y a quelques années la gestion des espaces verts à l'OMJCL. Une « brigade verte » a été créée. De nouveaux recrutements ont été effectués au début de l'été. Ses membres sont opérationnels...

Interdiction de brûler jusqu'au 30 septembre

Soyez vigilants avec l'emploi du feu ! L'arrêté préfectoral n° 2014-453 en date du 10 juin 2014 l'interdit jusqu'au 30 septembre. Consultez-le sur le site internet de la ville www.ville-drap.fr (« Onglet Mairie, Rubrique Urbanisme ») pour plus de détails.

Les cloches résonnent de nouveau !

Le clocher de Drap était muet depuis plusieurs mois. Début juillet, les employés de la société Bodet, en charge de la maintenance, sont venus effectuer les réparations. Une longue attente justifiée par la fabrication sur mesure des pièces défectueuses. Le Maire, ainsi que le Père Hein ont pu composer les sons destinés à indiquer les heures, le glas et l'angélus...



Un avocat gratuitement à disposition des Drapois

La Municipalité de Drap met gratuitement à disposition des administrés un avocat. Maître Clément DIAZ est présent sur rendez-vous le 1^{er} samedi de chaque mois, entre 10 et 12 heures. Pour prendre rendez-vous, adressez-vous à l'accueil de la **mairie principale (04 97 00 06 30) ou de la mairie annexe (04 93 91 69 90)**.

Service de l'Eau

Le Service de l'Eau assure des permanences de 8 h 30 à 12 h tous les lundis à la Mairie annexe et tous les mardis à la Mairie principale (salle du Conseil Municipal).

Permanence du Garde-champêtre

Le Garde-champêtre tient une permanence à la mairie annexe tous les mercredis de 9 h à 10 h.

Une médiatrice à Drap

Lors d'un litige, la médiation consiste à avoir recours à un tiers : le médiateur est une personne qualifiée (formée aux techniques de la Médiation), neutre, indépendante et impartiale. Un système destiné à favoriser le règlement du litige par les parties elles-mêmes, qui peut être entrepris avant, pendant, ou encore après l'ouverture d'une procédure judiciaire. Contactez Claude Pellissier Perrin, Médiateur Judiciaire près la Cour d'appel et Tribunal Administratif de Nice !

Contact : claudPELLISSIERPERRIN@sfr.fr – 06 34 29 79 88.

Agenda

Samedi 28 août, Commémoration de la libération de Drap, 11 h à Tron Gianet, 11 h 30 Place de la Libération

Vendredi 3 septembre, Soirée estivale du Conseil départemental: AAS PARADISIO 10 TET, à 21 h, Espace Jean Ferrat, entrée libre.

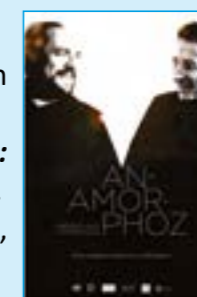
Dimanche 5 septembre Marché des Saveurs italiennes, 8-18 h, Place Clémenceau.

Samedi 11 septembre, Forum des associations, 10 h - 16 h, Espace Jean Ferrat.

Dimanche 12 septembre, Compagnie Bal à La Condamine

Samedi 18 septembre, Journées Portes Ouvertes au Centre Culturel des Gras, 10 -16 h au Centre Culturel des Gras.

Samedi 18 septembre, Concert «Anamorhoz» avec P. Villa et F Viale, Espace Jean Ferrat.



NAISSANCES :

Félicitations aux parents de

Rouis Adem le 12 juin,
Ba Liamine le 18 juin,
Frahier Maria le 19 juin,
Yahia Deyna le 28 juin,
Mabrouk Dana
le 5 juillet, Erouart Jackson
le 7 juillet, Creton Nolan
le 15 juillet.
Ilyan Abbad le 21 juillet,
Von Saenger Victoria
le 22 juillet,
Aaron Boutabba
le 24 juillet,
Evan Alembert
le 25 juillet.

MARIAGES :

Hattab Rayan et Moran
Amandine le 3 juillet,
Mammoliti Olivier et
Roussillo Camille
le 3 juillet,
Bouchagour Imad et
Merabet Nawel
le 16 juillet,
Agostini Laurent et Negre
Deborah le 17 juillet,
Segura Florian et Luthen
Pierrine le 24 juillet,
Pousse Thierry et Portales
Jennifer le 24 juillet.

Félicitations aux époux !

DÉCÈS :

Condoléances à la
famille de :

Dif veuve Arab Khira
le 8 juin, Martino Eugénie
veuve Pages
le 10 juin,
Buonafet veuve Travacca
Lucie le 13 juin,
Gaget Michel le 20 juin,
Ciais Jean le 20 juin,
Chabin Daniel le 4 juillet,
Belaidi veuve Boulouache
Aldjia le 16 juillet,
Dori veuve Ciais Marie le
18 juillet,
Bourdier Michel le 21
juillet,
Carletto épouse Valero
Paulette le 27 juillet.

MUSIQUE

JOURNÉE

ARTS VISUELS

PORTES

EXPOSITIONS

OUVERTES



Centre

Culturel

Des Gras



ARTS DE LA SCENE



SAM.
18/ 09
10-16 H



DRAP



Plus d'infos : 04 93 81 71 67 - centre.culturel@ville-drap.fr